



PUBLISHED 1987 PUBLIÉ EN 1987

This map was compiled from data recorded during an aeromagnetic gradient survey carried out by Aerodat Limited using a rotary wing aircraft. Two oriented cesium vapour magnetometers were mounted in a bird towed 30 m below the helicopter. The magnetometers were oriented vertically and had a resolution of 3 m with each measurement. The total magnetic field is to a resolution of 0.002 gamma. The survey operations were carried out from October 1985 to February 1986. The flight altitude of the bird was 150 m above ground. The survey lines were flown in a north-south direction at 300 m average flight line spacing. Control lines were flown at an average spacing of 10 kilometres. Flight path recovery was effected using a Syledis radio positioning system supplemented by a vertically mounted 35 mm camera.

The vertical gradient values, which approximate closely to the first vertical derivative of the earth's total field, are obtained by dividing the difference between the total field readings of the two magnetometers by their vertical separation. The vertical gradient was used following a standard operation procedure developed by an operator number of flights to suppress the bias in the instrument. The data were edited, compiled, levelled and gradient values for contouring interpolated onto a square grid (0.25 km grid spacing at the published map scale) by automatic computer processes at Aerodat Limited. The base for this map was reproduced from a 1:50 000 topographic map published by the Department of Energy, Mines and Resources, Ottawa.

Copies of this map may be obtained from the Department of Mines and Energy, Halifax, Nova Scotia, or from the Geological Survey of Canada, Ottawa. The survey data used to compile this map are available in digital form from the Geological Survey of Canada at the cost of retrieval and copying.

Cette carte a été dressée d'après les données enregistrées au cours d'un levé aéromagnétique hélicoporté au gradiomètre réalisé par Aerodat Limited. Deux magnétomètres orientés à vapeur de césum étaient montés sous un bâti et suspendus à 30 m au-dessous du hélicoptère. Les mesures verticales étaient effectuées à 3 m et chacun mesurait le champ magnétique total à une résolution de 0.002 gamma. Le levé a été effectué d'octobre 1985 à février 1986.

L'altitude du bâti était de 150 m au-dessus du sol. Les lignes de vol étaient en direction nord-sud et espacées de 300 m en moyenne. Les lignes de contrôle avaient un espace moyen de 10 km. Le recouvrement des trajectoires de vol a été effectué par un système radio de positionnement Syledis, supplémenté par une caméra 35 mm et une monture verticale.

Les valeurs du gradient vertical, voisines de la première dérivée verticale du champ total terrestre, ont été obtenues en divisant la différence des lectures du champ magnétique total enregistrées sur les deux magnétomètres, par leur séparation verticale. Les valeurs de gradient étaient utilisées pour éliminer l'effet d'un opérateur numériquement de façon à supprimer le biais dans l'instrument.

Toutes les données ont été colligées, compilées, nivelées et les valeurs du gradient servant de contours ont été interpolées sur une grille carré (0.25 cm en fondament de la carte) par un procédé informatique automatique à l'aide d'un ordinateur à Aerodat Limited. La base de cette carte a été reproduite à partir du renouvellement topographique au 1/50 000 publié par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources à Ottawa.

Tous les exemplaires de cette carte sont disponibles au ministère des Mines et de l'Énergie, à Halifax, Nouvelle-Écosse, ou à la Commission géologique du Canada à Ottawa. Les données du levé utilisées au dressage de cette carte sont disponibles sous forme numérique à la Commission géologique du Canada au coût du renouvellement et de reproduction des données.

AEROMAGNETIC VERTICAL GRADIENT MAP CARTE AÉROMAGNÉTIQUE DU GRADIENT VERTICAL

MAP 41267G CARTE

11D/11g,h

NOVA SCOTIA
NOUVELLE-ÉCOSSE

SCALE 1:25 000 - ÉCHELLE 1/25 000

Metres 1000 500 0 500 1000 Metres

Contribution to Canada-Nova Scotia Mineral Development Agreement 1984-1989, a
subsidiary agreement under the Economic and Regional Development Agreement. Project funded by
Geological Survey of Canada.

Contribution à l'Entente auxiliaire Canada/Nouvelle-Écosse sur l'Exploitation minérale
1984-89 faisant partie de l'Entente de développement économique et régional. Ce projet a été financé
par la Commission géologique du Canada.

